

MMSH -Recherche transversale
APPEL EXTERNE À PROGRAMMES DE RECHERCHE – 2020

FICHE DE REPONSE

(à retourner avant le 15 décembre 2019)

L'USR 3125/MMSH lance son deuxième appel externe à programmes de recherche interdisciplinaires pour l'année 2020.

L'objectif de ce dispositif est de susciter l'émergence de nouveaux programmes scientifiques, susceptibles de renouveler objets, terrains et approches dans le domaine des études méditerranéennes et africaines par la mise en place de partenariats et la création de synergies sur le site d'Aix-Marseille. Ces programmes ont vocation à préparer les réponses aux divers appels d'offre, régionaux, nationaux et européens, à même d'assurer, à moyen terme, le développement et la visibilité des activités scientifiques du site dans le champ des études méditerranéennes et africaines.

Les projets devront être portés par **une ou plusieurs unités** de recherche du **site d'Aix-Marseille, extérieures à la MMSH**. Les activités devront se dérouler sur le site de la Maison, où les équipes du projet pourront être hébergées pendant sa durée. Dans le cas où celui-ci serait porté par une seule unité, il doit respecter le principe d'interdisciplinarité de l'appel. Le partenariat avec une ou des unités de la MMSH est possible mais n'est pas obligatoire.

Conformément au contrat quinquennal 2018-2022, les projets devront s'articuler autour des thématiques prioritaires définies par l'USR 3125 :

- 1/ Appropriations et transformations des milieux
- 2/ (Re) compositions urbaines et dynamiques territoriales
- 3/ Arts, écritures et langages
- 4/ Sociétés plurielles, héritages, appartenance et conflits
- 5/ Religions : identifications et pratiques
- 6/ La Méditerranée et le monde

Après avis du conseil scientifique de l'USR 3125, le projet sélectionné sera inscrit dans les activités de l'USR 3125/MMSH pour une durée de 12 mois.

La MMSH accompagnera ce programme pour 1 an à dater de la sélection des dossiers, et pourra le renouveler 1 an sur avis du Conseil scientifique.

Le soutien prendra la forme d'une aide financière **de 5 000 euros/an**, d'une aide à l'organisation des manifestations scientifiques, d'une aide documentaire, de l'accueil de chercheurs français et étrangers.

La sélection du projet lauréat prendra en compte les critères suivants :

- Pertinence et intérêt scientifique de la proposition
- Inscription dans le champ des études méditerranéennes et africaines
- Interdisciplinarité
- Prise de risque et projet novateur pour la MMSH
- Contribution au développement des partenariats interinstitutionnels et internationaux de la MMSH (insertion sur le site, ouverture à des partenaires non académiques)
- Modalités organisationnelles : budget ; cohérence du programme d'activités et calendrier
- Cohérence de l'équipe

Les projets (fiche de réponse jointe) seront adressés le 15 décembre au plus tard à :

Nacira Abrous, responsable des programmes scientifiques de l'USR (abrous@msh.univ-aix.fr), avec copie à Christiane Laye, responsable administrative de l'USR (laye@msh.univ-aix.fr) et Sophie Bouffier (sbouffier@msh.univ-aix.fr)

Intitulé du projet :

Responsable(s) scientifique(s) du projet :

Thématique prioritaire :

Résumé du projet (20 lignes maximum) :

Mots-clefs (5 max) :

Objectifs (4000 signes maxi.) :

Partenaires :

- Laboratoires et personnels associés au projet : unités d'autres composantes d'AMU ou du site d'Aix-Marseille ;
- partenaires internes à la MMSH
- éventuels partenaires nationaux et/ou internationaux

Présentation scientifique du projet (20 000 signes maximum) : objectifs, méthodes, originalité et importance dans le domaine scientifique concerné

Références bibliographiques des membres du projet dans le domaine scientifique (3 titres max. par personne)

Budget prévisionnel

Signature des directeurs des unités concernées

